

Décisions

CM/Del/Dec(2015)1238 16 octobre 2015

1238e réunion, 14 octobre 2015

Décisions adoptées

...

Décisions

Les Délégués

3. dans le cadre de la session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage :

a. attribuent le Prix du paysage à la réalisation suivante :

« Coopération transfrontalière des collectivités locales au profit du patrimoine paysager de la 'fabuleuse' région d'Hetés », Autorités locales, Association méthodologie des voies vertes et Association du sentier du rideau de fer, Hongrie, et l'ensemble des villages slovènes de la région d'Hetés – Projet présenté par la Hongrie ;

b. décernent des mentions spéciales identiques du Prix du paysage aux réalisations suivantes :

- « Le sorbier domestique, l'arbre de la région de Slovácko », Commune de Tvarožná Lhota et INEX Service volontaire des Bílé Karpaty – ONG, République tchèque ;
- « Liptovská Teplička : la protection de types de paysages historiques exceptionnels », Village de Liptovská Teplička, République slovaque ;
- « Le paysage d'oliviers millénaires du territoire de Sénia », Communauté de communes de la Taula del Sénia, Espagne ;

c. reconnaissent et saluent la grande valeur de tous les autres projets présentés et recommandent de les faire connaître du grand public pour leur valeur exemplaire et comme sources d'inspiration :

- « Mise en valeur du paysage naturel de l'Hof ter Musschen », Commission de l'environnement de Bruxelles et environs, Belgique ;
- « Ecomusée de l'ermitage de Blaca », Centre culturel de Brač, Croatie ;
- « Aménagement du centre historique de la municipalité d'Agios Athanasios », Commune d'Agios Athanasios, Chypre ;
- « Le taureau par les cornes : pâturages naturels et gestion des paysages », Centre pour le développement économique, les transports et l'environnement de Finlande centrale, Finlande ;
- « Parc agricole de Paduli », Laboratoire urbain ouvert, Italie ;
- « La ville de Kuldīga dans la vallée de la Venta : préserver un paysage exceptionnel pour les générations futures », Commune de Kuldīga, Lettonie ;
- « La nouvelle ligne de flottaison néerlandaise », Conseil de la nouvelle ligne de flottaison néerlandaise, Pays Bas ;
- « Gestion des ressources naturelles et de la biodiversité du bassin de Camili », Association de protection et de développement de l'environnement de Camili, Turquie ;

...